

Partez à la découverte de la « biodiversité
ordinaire » sur les sentiers d'Ardin,
Cerizay, La Crèche, Secondigny,
Soulièvres et Saint Martin-lès-Melle



La « biodiversité ordinaire »

Au même titre que le paysage ou l'architecture, la faune et la flore sauvages font partie de notre patrimoine local. Appelées « biodiversité ordinaire », ces espèces sont souvent ignorées ou mal connues des habitants, petits et grands, qui les connaissent mal.

Les panneaux des sentiers de découverte, élaborés par la Fédération Départementale des Chasseurs, ont été implantés en partenariat avec les communes sur cinq sites dans le département des Deux-Sèvres.

Les sentiers implantés sont gratuits et accessibles à tous.

Reconnaître les espèces

Chaque panneau présente une espèce animale ou végétale des Deux-Sèvres. Pour les végétaux, les fleurs, les fruits et les feuilles, mais aussi une utilisation qui en est faite par l'Homme ou l'animal sont présentés. Ces panneaux « règne végétal » sont positionnés près des végétaux qu'ils décrivent.



La cardère

nom scientifique : *Dipsacus fullonum*
famille : Dipsacacées
fruits : Akènes

C'est une plante qui mesure 70cm à 1,50m de haut. Elle ressemble à un chardon. On dit qu'elle est bisannuelle car elle ne fleurit pas la première année et meurt après la floraison. Ses feuilles retiennent l'eau et les oiseaux y boivent, ils mangent aussi ses graines.



La fleur



Règne végétal



Feuille simple

Les panneaux du « règne animal » présentent la description de celui-ci, ses habitudes, son régime alimentaire et sa reproduction, ainsi que les empreintes et les indices de présence, qui permettent de déceler leur passage.

Famille : Mustélidés
Nom scientifique :
Lutra lutra
Poids : 6 à 11 kg
taille : 1 m à 1,30 m

l'empreinte



La loutre d'Europe

C'est le mammifère le plus célèbre du marais poitevin. La loutre avait presque disparu en Deux-Sèvres, mais la voilà de retour. Son poil est brun, très dense, et imperméable. Son ventre est plus clair. Sa queue est ronde et allongée, et ses pattes sont palmées; c'est une excellente nageuse.

Très discrète, il est difficile de l'observer. Elle sort plus facilement la nuit. Pour savoir s'il y a des loutres sur un cours d'eau, on cherche des indices de présence : empreintes et épreintes (nom des crottes de loutre) essentiellement.



Alimentation :

Son plat préféré reste le poisson, mais elle peut aussi manger des insectes aquatiques, des grenouilles, tritons, oeufs d'oiseaux, écrevisses, serpents, lézards... Elle adapte son régime à ce que lui offre le point d'eau où elle vit. La loutre a tendance à chasser au crépuscule et la nuit, toujours sur le même territoire. Il est très rare de l'observer en plein jour, mais tu peux chercher ses traces en queue d'étang au lac des effres.



Jeune loutre en plein repas

l'épreinte



Reproduction :

Mâle et femelle ne se rencontrent que lors de la période de reproduction. L'accouplement a lieu dans l'eau. La femelle porte ses 1 à 3 loutrons deux mois, puis va mettre bas dans un terrier spécial appelé "catiche". Ils naissent aveugles, mais avec un poil gris. La femelle les allaite trois mois, et ils commencent à sortir du terrier vers deux mois. Ils resteront dépendants de leur mère pour chasser jusqu'à 8 mois, parfois 1 an. Ils pourront se reproduire à leur tour à 2 ou 3 ans.







Le savais-tu?
Les loutrons ne savent pas nager naturellement. quand ils commencent à quitter le terrier, ils doivent apprendre à flotter et à plonger, mais aussi à sécher leur poil après chaque bain pour le garder bien imperméable!

Crédit photos : C.GOUJON-BLEZEAU



La chaîne alimentaire

Chaque panneau, « faune » ou « flore » comporte un logo qui permet de situer l'espèce présentée de façon simple dans une chaîne alimentaire simplifiée. Ce système de logos (herbivore, carnivore, décomposeur ou producteur) permet plusieurs niveaux de lecture, et l'accès aux enfants dès l'âge de 6 ans.

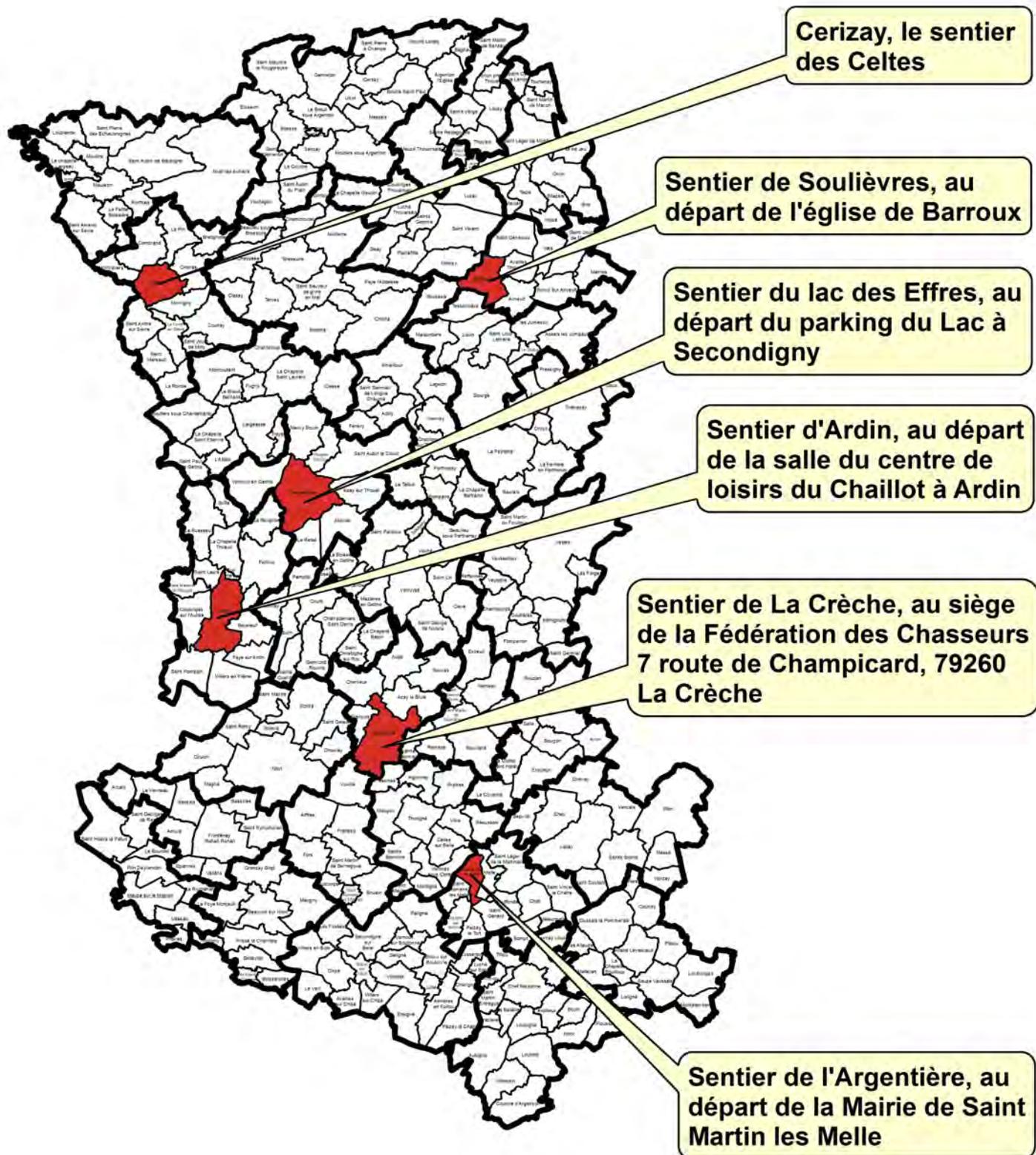
Pour les végétaux, un logo spécifique (feuille simple, feuille composée, aiguille...) permet un classement simplifié pour la réalisation éventuelle d'un herbier.

Un sentier itinérant

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres met à disposition des écoles et des associations un sentier mobile présentant une cinquantaine d'espèces. Un livret d'activités peut être édité sur demande pour la visite de ce sentier.

Sur le site www.chasse-79.com, des fiches « espèces » et d'autres panneaux de présentation sont en téléchargement libre.

Accès



Contacts :

- Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres : 05 49 25 05 00
- Mairie d'Airvault : 05 49 64 70 13
- Mairie d'Ardin : 05 49 04 30 09
- Mairie de Cerizay : 05 49 80 57 11
- Mairie de Secondigny : 05 49 63 70 15
- Mairie de Saint Martin lès Melle : 05 49 27 01 06